

# La problématique de l'adoption de l'internet en Algérie

D. BOUABDELLAH Hassan

Ecole préparatoire en sciences économiques  
commerciales et sciences de gestion

## ملخص

لقد شهد العالم برمته خلال السنوات القليلة الأخيرة تحولات عارمة خصت مظاهر العمل التي تميز الحياة الاقتصادية، ويرجع السبب في هذه التحولات إلى ظهور تكنولوجيات المعلومات والاتصالات التي ساهمت في بروز أنظمة إعلامية جديدة، شجعت بدورها على انتشار المعلومة في آجال حقيقية وحفزت على نشر العلم ومشاركته. هذا ولقد شكّل تبني الإنترنت واعتماده في الجزائر شغلا شاغلا بالنسبة للسلطات العمومية علما أن احتكار الدولة لقطاع تكنولوجيات المعلومات والاتصالات نجم عنه عدد من العراقيل الناتجة عن الطريقة الملزمة لتسيير الإجراءات، غياب المنافسة وغياب وسائل التمويل المواتية. إذ أنّ النفاذ والولوج إلى خدمة الإنترنت يعتمد بالأساس على مدى توفر الهياكل القاعدية الخاصة بالاتصالات السلكية واللاسلكية. ويبقى أن الإقلاع بهذه الخدمة لن يشهد التنمية المستدامة اللازمة إلا في حال الإعداد والتطبيق الفعلي والدقيق لجملة الخدمات والمضامين التي تتلاءم والاحتياجات المطلوبة المعلن عنها. الكلمات الرئيسية: تكنولوجيات المعلومات والاتصالات، الإنترنت، مجتمع المعلومات، الاقتصاد المعرفي، تكنولوجيا المعلومات.

## Résumé :

Depuis ses dernières années, le monde entier a connu de grands bouleversements dans la façon de se produire dans la vie économique, en raison de l'avènement des technologies de l'Information et de la Communication qui sont à l'origine de l'émergence de nouveaux systèmes d'informations favorisant, à la fois, la circulation de l'information en temps réel et le partage du savoir.

L'adoption de l'internet en Algérie a toujours été une préoccupation des pouvoirs publics sachant que le monopole exercé par l'Etat sur le secteur des technologies de l'information et de la communication avait engendré un certain nombre de contraintes dues au mode de gestion des procédures contraignant, l'absence de concurrence et des moyens de financement adéquats.

L'accès à l'internet dépendra, donc, essentiellement, de la disponibilité d'infrastructures de télécommunications et d'informations et son décollage ne pourra véritablement se développer durablement, et à grande échelle, que dans la mesure où des services et des contenus adaptés aux besoins exprimés seront effectivement et minutieusement bien établis.

**Mots clés :** TIC, internet, société de l'information, économie de savoir, technologies informationnelles

## Introduction :

Les Technologies de l'Information et de la Télécommunication (TIC) sont, de nos jours, des technologies d'une importance capitale, dans le fonctionnement des pays à l'échelle planétaire, compte tenu de l'ampleur des mutations suscitées par les impératifs de la mondialisation de l'économie.

Avant de parler de l'adoption de l'internet en Algérie, en termes d'analyse de l'état des lieux et de perspectives, il est nécessaire de rappeler que l'ère des Technologies de l'Information et de la Télécommunication est celle qui va contribuer à l'émergence des nouveaux systèmes d'informations dans le domaine des techniques de l'informatique, des technologies de l'internet, du téléphone et du fax intelligent, des multimédias et des télécommunications. Ces instruments vont permettre à tous les acteurs de la vie économique, sociale, politique et culturelle de se rapprocher les uns des autres en accédant facilement aux différentes sources d'informations, comme ils peuvent également les stocker, les produire et les exploiter à bon escient.

Les technologies d'information et de la communication constituent un véritable moteur d'accélération et de développement des échanges des informations à travers le monde. Au plan économique, les TIC ont apporté beaucoup d'innovations et d'améliorations, en raison de nouvelles conditions de gestion de l'environnement concurrentiel, ce qui explique le développement rapide des activités des entreprises, entre autres, lequel est suscité par la nouvelle économie de réseaux de l'information. Les TIC sont, donc, un élément déterminant de la compétitivité des entreprises et donc de la croissance économique

Il s'agit, donc, au plan de l'économie mondiale, d'une mutation à l'économie d'information et de savoir grâce à tous les instruments intelligents qui en résultent.

La nécessité de leur mise en place s'impose, de nos jours, par une adaptation systématique au niveau des structures des organisations pour être plus compétitives. Il s'agit d'une mise en œuvre de nouvelles structurelles à fort contenu en TIC, l'utilisation des compétences avérées à des différents niveaux hiérarchiques, ainsi qu'une plus grande disponibilité des capacités de réflexion et de créativité nécessaires au bon fonctionnement de ses organisations.

L'économie du 3<sup>e</sup> millénaire ne peut pas se construire en dehors de la mondialisation de l'économie dont le nouveau système d'information favorise l'accélération des échanges, le partage et le partenariat et un nouveau style de management davantage efficace et performant.

Une clarification de l'usage des TIC s'impose pour comprendre la portée et l'importance du réseau Internet **(I)**.

Dans cette démarche, nous essayerons d'expliquer que les TIC engagent des problématiques venant essentiellement de l'intégration de ces techniques au sein des systèmes institutionnels, en prenant en considération, notamment les produits, les pratiques, les mécanismes et les moyens générés concrètement par cette intégration. A ce sujet, l'Algérie en 2009, dans le cadre d'une stratégie nationale de développement des TIC a lancé différents programmes, en réfléchissant sur un environnement institutionnel favorable et, dans le même temps, marqué le début d'un déploiement d'un système d'informations, par le biais du réseau Internet. **(II)**.

Dans le contexte Algérien, il est utile de souligner la prise de conscience et l'importance du développement de l'Internet.

Le problème de l'adoption de l'internet en Algérie est lié essentiellement au contexte de l'environnement économique et socio-politique où le monopole étatique exercé sur le secteur des technologies de l'information et de la communication avait engendré un certain nombre de contraintes dues un mode de gestion des procédures contraignant, l'absence de concurrence et des moyens de financement adéquats. Ceci a entraîné, évidemment, un retard important dans la mise en place et la réalisation des services internet à la portée de tous les citoyens. **(III)**.

Selon les sources de **Internet World States** qui se basent sur les données de l'Union internationale des télécommunications (ITU) montrent que l'Algérie a un taux de pénétration de l'internet inférieur à celui de la Tunisie et le Maroc : 45.2% contre 50 % pour la Tunisie et le Maroc. L'Algérie compte seulement 18.580.000 millions d'internautes sur une population estimée à 41.063.753, d'où la question est de savoir pourquoi l'internet ne se développe pas convenablement en Algérie, malgré les perspectives encourageantes en Algérie ? **(III)**

Les perspectives qui s'offrent à l'Algérie, en matière d'Internet, sont celles qui devaient s'imprégner de la nouvelle stratégie de développement économique et des conditions gestion d'ouverture et de mutation d'une économie de production à une économie d'information et de savoir. C'est aussi la nécessité de la mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel et juridique, tant attendu, susceptible de bouleverser les tendances actuelles.

Face à ces impératifs, notamment la mondialisation, l'ouverture du marché, l'alliance partenariat, le cadre juridique efficace, le réseau Internet devient, absolument, indispensable pour booster l'économie nationale vers la rentabilité des activités.

## **I- CLARIFICATION DE L'USAGE DES TIC**

L'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, va être à l'origine, et d'une manière extraordinaire, d'une révolution des systèmes d'information qui permettent, à la fois, d'organiser la circulation des informations de toutes natures, de même que le partage du savoir en faveur de tous les usagers.

Avec les TIC, nous assistons à la naissance d'une « société de l'information et de la connaissance » qui va permettre à l'humanité d'être informée, en temps réel, des événements et de vaincre les impondérables, dans le temps et dans l'espace.

Les pays développés ont compris très vite les enjeux et l'impact qui en découle. Ils ont, aussi, compris que la nouvelle « société d'information » est celle qui s'adapterait le mieux aux nouvelles conditions de gestion et de développement des activités entreprises qui assurent la pérennité de leur existence, ce qui les emmène à développer et à valoriser tous les systèmes devant être mis en œuvre.

La société d'information a pour objectif essentiel de lutter contre la fracture numérique. A ce sujet, il y a eu lieu de rappeler un certain nombre d'initiatives prises, à l'échelle mondiale, par l'importante conférence des plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications tenue à Minneapolis (USA), portant essentiellement sur une résolution pour un sommet très prometteur devant se dérouler en deux phases :

- la première qui se tient à Genève (décembre 2003)
- la deuxième, celle qui a lieu à Tunis (novembre 2005)

Les initiatives prises par l'Union se résument à travers un plan d'action dont les mesures se focalisent sur les connexions aux bureaux de poste, villages, musée et centre culturels, les bibliothèques publiques, établissements scolaires, centres hospitaliers, universités et centres de recherche.

Dans cette nouvelle société d'information, tous les citoyens doivent être reliés aux TIC par l'information et le savoir en mettant en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires et avec des coûts d'accès abordables.

En Algérie, comme certains pays d'Afrique et du monde arabe, le développement des TIC, notamment l'Internet et les services qu'il offre, n'a pas été au niveau des besoins attendus, excepté la téléphonie mobile qui a connu un essor éclatant, voire gigantesque.

Toujours est-il, pour l'accélération de l'usage des TIC, l'Algérie a mis en place une stratégie nationale permettant d'élargir le réseau d'informations par des programmes qui interviennent, essentiellement, au niveau :

- de l'administration publique et des entreprises
- des mécanismes et des mesures incitatives au profit des citoyens en leur facilitant l'accès aux équipements et aux réseaux
- de l'économie numérique
- des infrastructures des télécommunications
- du développement et la formation des ressources humaines
- de la recherche et développement
- de l'innovation
- du cadre juridique national
- de la coopération internationale
- des mesures organisationnelles
- des moyens financiers et de la planification

La création du Centre Africain des technologies de l'information et de la communication et des technologies avancées, la mise en œuvre de la 3G et de la 4G se présentent, aussi, comme des indicateurs évidents du développement de l'usage des TIC en Algérie.

## II- DEVELOPPEMENT DES TIC EN ALGERIE

### a- efforts consentis

Le réseau des TIC n'est développé que dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales où des retards sont considérables.

Malgré certaines contraintes, des efforts ont été déployés afin de permettre à l'Algérie de se rapprocher du niveau de développement des Technologies de l'information et de communications de ses voisins marocains et tunisiens et grâce l'avènement de l'Internet mobile, l'UIT a classé l'Algérie dans la catégorie des pays dynamiques.

Il est nécessaire de rappeler que l'Algérie a considérablement investi pour améliorer son classement selon le rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT) «Mesurer la société de l'information 2016», publié récemment, mais ce classement demeure toujours très insuffisant dans la mesure où elle est classée à la 103ème place sur un total comparé de 175 nations.

Au niveau des pays africains, l'Algérie se trouve au bas du classement sachant que c'est la Tunisie se place en tête, suivie du Maroc, 2e place, l'Ile Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud, l'Egypte

Mais, depuis 2009, projet-Algérie, lancé pour 5 ans, l'Algérie se place dans le top 10 des pays africains en se plaçant devant le Botswana et le Ghana. Elle est d'ailleurs classée parmi les pays ayant accomplis des «progrès substantiels» en matière de développement TIC, en passant de la 113ème à la 103ème place mondiale.

## **b- amélioration des indicateurs**

Entre 2015 et 2016, **l'Algérie enregistre une relative amélioration** de son Indice de Développement des TIC (IDI), grâce à la pénétration de l'internet mobile, par rapport à la quasi-totalité des 175 pays couverts par l'Indice.

La valeur globale de son Indice a augmenté de 0,66 points, contre 0,35 points pour le Maroc, 0,34 points pour la Tunisie.

Selon le rapport de l'UIT, la croissance des performances de l'IDI en Algérie a été stimulée par les améliorations des indicateurs de la proportion des internautes et des ménages à utiliser Internet et de la pénétration des abonnements au large bande mobile. Ce sont «ces développements» qui ont permis à l'Algérie de «progresser sur d'autres pays ayant des valeurs et des classements identiques de l'IDI en 2015»,

Le rapport de l'UIT révèle un certain nombre d'inégalités socio-économiques qui ne favorisent pas l'accès à la connexion. Autrement dit, selon la déclaration évidente du Secrétaire général de l'UIT, Houlin ZHAO : «pour pouvoir accroître le nombre de personnes connectées, il est important de s'efforcer de réduire les inégalités socio-économiques en général, les niveaux d'instruction et de revenu » qui sont des facteurs déterminants dans l'adoption de l'Internet.

Mais, en Algérie, le retard en technologie de l'information ne s'exprime pas en rapport avec le fondement économique ; il est, en revanche, le résultat d'un choix politique, parce qu'il appréhende l'usage «subversif» de la liberté de communiquer, le pouvoir tend à freiner le développement communicationnel.

Les TIC revivent, en quelque sorte, la même expérience que l'audiovisuel a éprouvé durant des décennies. Autrement dit, il a fallu attendre plus de vingt ans après la loi sur la liberté de la presse pour que le régime politique puisse assumer le versant audiovisuel du droit à l'information.

Aujourd'hui, la question des TIC est propre au contexte politique du régime : il consacre tout ses efforts à chercher à concéder un minimum de progrès technologique sans le mettre dans la gêne dans la concession, en matière de libertés. Il n'a pas encore admis la relation dialectique entre progrès technique et démocratie comme étant une condition « sine qua non » pour le développement du pays.

Mais, aujourd'hui, il est évident que l'Algérie, grâce à la généralisation de la

connexion sans fil (3G++, 4G LTE), devait rattraper le retard en pénétration de son réseau informationnel. Il s'agit d'une nouvelle génération sans fil qui va faciliter, évidemment, l'accès à l'Internet avec des débits et un confort parfois supérieurs, aux usagers parfois supérieurs à ceux initialement installés (ADSL), ce qui a permis, entre temps, d'avoir favorisé le marché des ordinateurs portables, smartphones et autres tablettes qui a connu, par conséquent, un «grand boom» à travers le territoire national.

Parallèlement au développement de l'Internet mobile, l'Algérie, avec le raccordement de la fibre optique, avait relié toutes les localités démunies au réseau téléphonique classique dans le but de faciliter une connexion Internet très haut débit.

L'Algérie a prévu, déjà, en 2014, 70 milliards de DA en fonds propres dans son plan de développement, dans le cadre à l'assainissement, l'expansion et la mise à niveau de l'ensemble des infrastructures d'Algérie Télécom, ce qui est considéré comme très important pour une base confortable du développement future du réseau, ce qui a permis, également, l'installation de la fibre optique sur, environ, 200 000 km à travers le territoire national .

A ce sujet, même si notre pays affichait un retard très important en termes de maturité numérique, il faut signaler un certain nombre de projets, à la fois, étatiques et privés, qui ont pu être réalisés. Ces projets ont l'avantage de contribuer à la mise en valeur des TIC et, par conséquent, à la réalisation de la stratégie numérique de l'Algérie.

### **III-L'ADOPTIONDEL'INTERNETETSESINSUFFUSANCES**

#### **a- Qu'est-ce que l'internet ?**

Le terme Internet est d'origine américaine. Ce terme est un dérivé du mot « international » et du mot « network », « international network », ce qui correspond en langue française au terme de « réseau international » ou « internet des réseaux »

Le mot Internet a été utilisé, la première fois en 1972, selon Robert Kahn, à l'occasion de la 1<sup>ere</sup> conférence internationale des ordinateurs et de la communication.

Le réseau internet est, à la fois, qualifié de « réseaux des réseaux, de cyberspace, de « toile d'araignée électronique », d' « espace virtuel » ou de « village globale »

Une définition de l'internet est donnée par Wikipedia, une définition qui semble être plus proche d'une acceptation globale et réaliste : « Internet est le réseau informatique mondial accessible au public. C'est un réseau de réseaux, à commutation de paquets, sans centre névralgique, composé de millions de réseaux aussi bien publics que privés, universitaires, commerciaux et gouvernementaux, eux-mêmes regroupés en réseaux autonomes »

Le réseau internet est un ensemble de réseaux informatique publics et privés interconnectés grâce à un protocole de communication utilisant les réseaux de communication téléphoniques (câble, fibre, radio, radio, satellite wifi)

L'internet ayant été popularisé par l'apparition du World Wide Web (WWW), les deux sont parfois confondus par le public non averti. Le World Wide Web n'est pourtant que l'une des applications d'internet.

L'accès à internet peut être obtenu grâce à un fournisseur d'accès via divers moyens de communication électronique : soit filaire (réseau téléphonique commuté (bas débit), ADSL ( fibre optique jusqu'au domicile), soit sans fil (Wi MAX, par satellite, 3G+, 4G). Un utilisateur d'internet est désigné par le néologisme « internaute »

L'internet est, de nos jours, une source d'information la plus importante dans le monde. Il est considéré comme l'un des moyens de communication des plus efficaces. depuis ces dernières années, l'internet a touché un public de plus en plus nombreux et satisfait des besoins de plus en plus variés, de la mise en réseau de la recherche, au commerce à distance en passant par tous les rouages des organismes, les institutions et les autres services administratifs en ligne ou la communication et le partage d'informations de quelle que nature que ce soit (fichiers, photos, documents) dont ont besoin les particuliers et les usagers d'une manière générale.

L'Internet se présente comme étant l'un des atouts importants des TIC.

## b- Internet en Algérie

L'Internet a été introduit en Algérie vers la fin des années 80 par le biais des universités. Le CERIST (centre de recherche et d'information scientifique) détenait alors l'exclusivité pour l'accès au Web. Ce n'est qu'en 1999 que la gestion a été élargie à des opérateurs privés et (ou) étrangers parmi lesquels le fournisseur Eepad.

L'Eepad qui a lancé en 2003 le service Internet à haut débit appelé système ADSL, prévoit d'étendre ses activités à tout le pays et s'était fixé comme objectif d'atteindre les 100 000 abonnés pour l'année 2004. Avec l'entrée en lice de plusieurs fournisseurs, le réseau est présent dans toutes les régions du pays : les grandes villes, les centres universitaires, les entreprises et autres établissements. Mais le développement de ces fournisseurs connaîtra un coup d'arrêt brutal avec le monopole d'Algérie-Télécom imposé par les autorités sur la gestion et la commercialisation de l'ADSL. Et avec la disparition presque totale de l'Eepad du paysage économique, seule Algérie-Télécom peut vendre et commercialiser des abonnements Internet en Algérie.

Fin 2015, l'Algérie comptait 18 583 527 abonnements à l'internet, ce qui représente environ 46 % de la population. Il y a 72 % d'internautes en Algérie âgés entre 15 et 19 ans, dont 40 % qui se connectent tous les jours ou presque. Ainsi, le nombre d'abonnés Internet est passé de 2 339 338 en 2013 à 20 800 000 abonnés en 2017 grâce à l'internet mobile en 3G.

Pour ce qui est du marché internet, le bilan fait état d'une nette progression du taux de pénétration, passé de 16 % en 2013 à 46 % en avril 2015.

Le pourcentage des internautes<sup>(1)</sup> se présente comme suit :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
%	4,63	5,84	7,38	9,45	10,18	11,23	12,50	14,00	15,23	16,00	28,00	46,00	71,76

A ce sujet, il faut signaler que la plupart des adolescents, au nombre

important, manifestent un grand engouement à utiliser l'Internet et le téléphone portable dans leur vie quotidienne. Ils sont surtout attirés par les loisirs, les vidéos, les films passionnants et les réseaux sociaux pour tisser des liens avec d'autres jeunes à travers la planète.

1- étude *Webdialn@* réalisée par IDEATIC et Med & Com

Une autre étude très récente datée de novembre 2017 intitulée « Algeria Digital Trends »<sup>(1)</sup>, réalisée par la société 2 PI sur une population de 41,3 millions d'habitation, l'Algérie compte 20,8 millions d'internautes, 26,676 millions d'Algériens connectés, tous les jours ou presque, à l'Internet mobile et 20 millions de comptes face book.

Selon cette étude, le profil des internautes se présente comme suit :

- les hommes : 68,3 %
- les femmes : 49 %
- une population de jeunes âgée entre 18-35 ans: 77%.
- niveau des internautes : universitaires (63,4%, lycéens (24% %), collégiens (8% collégiens)
- densité de la population : 32% au Centre, 35 % à l'Est, 22% à l'Ouest et 11% au Sud
- 30% des salariés du secteur public ou privé
- concentration des internautes au nord du pays qui suit la densité de la population : 32% au Centre, 35 % à l'Est, 22% à l'Ouest et 11% au sud
- langues d'utilisation : l'arabe (68%), le français (75%), l'arabe dialectal ou algérien (32%) et l'anglais (36%).
- la langue des sites consultés est le français (76%), l'arabe (70%) et l'anglais (43%).

Cette importante étude vient notamment confirmer le constat des tendances concernant la généralisation de l'utilisation des TIC dans la société algérienne et sa propagation, surtout, à travers les 48 wilayas du pays.

Les premiers résultats de l'analyse font ressortir une tendance d'un rapprochement, en matière du sexe des internautes. Alors que dans la précédente étude les internautes algériens n'étaient composés que de 25,8% de femmes, elles sont aujourd'hui 40% à se rendre régulièrement sur la toile, tout âge confondu

Mais, par rapport aux pays voisins, l'Algérie se place 3e (14 %), après le Maroc (51%), la Tunisie (38,8%)

Dans cet ordre d'idées, nos voisins font mieux. Dans la rubrique des pays ayant connu la plus grande amélioration de vitesse de téléchargement à large bande (ADSL) le Maroc se trouve avec un débit moyen de 15,3 Mbps et la Tunisie avec 6,90 Mbps. Il est également observé que le débit de téléchargement a atteint 3,84 Mbps en Libye soulignant une nette amélioration.

Selon la société américaine Ooklas peedtest<sup>(2)</sup> pionnière dans le domaine de l'analyse et la mesures des performances d'accès à Internet, l'Algérie est classée au dernier rang des pays ayant connu une forte baisse de leur débit notamment en ce qui concerne le téléchargement en 2017.

Par contre, l'Union Internationale des Télécommunications, une agence spécialisée des Nations Unies, classe l'Algérie à la 102ème place sur 176 pays étudiés.

Dans son classement 2017 portant sur l'indice de développement des Technologies de l'Information et de la Communication (ICT Development Index). L'Union Internationale des Télécommunications, une agence spécialisée des Nations Unies, classe l'Algérie à la 102ème place sur 176 pays étudiés sachant que l'Algérie a connu, entre temps, une forte baisse de leur débit de connexion d'Internet, avec une diminution de 23,9%, par rapport à l'année précédente.

1- étude réalisée par société 2 PI

2- société qui réalise avec rapidité des tests de connexion

Le débit de la connexion Internet ADSL de l'Algérie s'est établi à 3,76 Mbps. D'après ce chiffre, il y a un recule de 23,9% par rapport à l'année 2016, malgré l'amélioration le débit des réseaux fixes à

large bande autour d'une moyenne de 40.11Mbps au niveau mondial soit une augmentation d'environ 31.6% par rapport à l'année précédente. Les débits de téléchargements sont également en hausse de 25,9% soit 19,96 Mbps. Mais, ces chiffres suggèrent que les infrastructures Internet s'améliorent, seulement, dans certaines régions

### **c- Difficultés de développement de l'internet**

Si les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont présentées, aujourd'hui, comme étant une évidence pour servir de « courroie de transmission » pour le développement de son économie, il n'en demeure pas moins, que ces technologies n'ont pas été suffisamment engrangées dans l'esprit du pouvoir politique, au même titre, que pour l'éternel problème du développement hors-hydrocarbure. Notre pays accuse un énorme retard dans le développement des TIC sans savoir que leur impact est absolument important, non seulement, sur la rentabilité des entreprises, mais aussi, indispensable, en tant que passerelle pour sortir de la dépendance des hydrocarbures.

Le 21e siècle avec le boom d'internet et l'émergence des outils intelligents de travail, la nouvelle société de l'information s'imprègne, dès lors et profondément, de la nouvelle économie, du numérique et de l'ère du savoir et de l'intelligence pour se focaliser sur toutes les réflexions lui permettant de faire face aux nouvelles conditions de gestion de l'environnement concurrentiel.

A notre avis, les difficultés de développement de l'internet résident, entre autres facteurs, dans les premières initiatives portant sur les premiers projets qui s'inscrivaient dans les premières années de réflexion sur la mise en place des TIC en Algérie et qui n'avaient abouti.

Ces initiatives sont à l'origine du retard des TIC et leur impact avait engendré toutes les difficultés que nous connaissons aujourd'hui, sachant pertinemment que le facteur temps a influé sur les investissements prévus pour combler le grand fossé du numérique (fracture numérique). Nous prenons, à titre d'exemple, essentiellement, les projets suivants, compte tenu de leur importance et du temps dans lequel ils pouvaient jouer un rôle:

- *le plan E-Algérie 2013, fort ambitieux mais sa mise en place a été un échec. Dans ce plan, il est question de mettre en œuvre une stratégie pour le développement des TIC en Algérie dans le secteur économique, social, universitaire.*

La meilleure façon, pour ce plan, c'est de s'en servir comme support pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie en corrigeant ses erreurs et en l'actualisant pour assurer une nouvelle application en vue gagner du temps.

Mais concrètement, le véritable problème auquel aurait fait face ce plan, est qu'il devait être réalisé avec l'implication de l'ensemble des institutions de l'Etat, mais face à une absence délibérée des pouvoirs publics, ce projet est devenu irréalisable et donc une perte de temps.

- *le projet OUSRATIC I ET II, un autre échec de la politique de développement des TIC en Algérie. Ce projet a été lancé une première fois en 2005 et il avait pour objectif de doter six millions de foyers algériens d'ordinateurs afin de démocratiser l'accès aux nouvelles technologies même dans les zones les plus reculés du pays.*

Cette nouvelle opération, à grande échelle, avait proposé comme package un PC, une ligne ADSL et avait comme objectif d'atteindre le chiffre de 50 000 bénéficiaires en 2010.

Mais ce projet fut un échec, en raison de manque d'infrastructures suffisantes et le fait d'avoir occulté la capacité insignifiante et la vétusté du réseau filaire de l'époque à l'échelle nationale, ce qui a constitué le grand handicap de ce projet.

- *le projet d'une entreprise nommée LACOM ayant débuté des opérations de déploiement du réseau de téléphonie fixe et d'internet.*

Au début de 2006, une entreprise nommée LACOM devait entreprendre en Algérie des opérations de déploiement de son réseau de téléphonie fixe et d'internet.

Cette entreprise proposait une ligne téléphonique et une connexion internet à un prix très abordable grâce à l'utilisation d'un réseau sans fil de troisième génération basé sur la technologie Next Génération Network. Mais, jusqu'à 2008, le projet de LACOM n'a pas abouti et c'est l'Autorité de Régulation de Postes et Télécommunication qui a mis fin à ses activités.

L'échec de cette société a ainsi privée l'Algérie de réaliser un saut qualitatif des TIC dès l'année 2000.

- *FAUDTIC : Fonds d'appropriation de moyens et du développement des techniques de l'information et de la communication institué par la loi -08 21 du 2008-12-30 portant loi de finances 2009. Ce fonds a été mis en place par le gouvernement algérien dans le cadre du financement des actions de mise en œuvre du programme stratégique Algérie électronique(e-Algérie)*

Ce fond de développement, estimé à 7 milliards de dinars, a été alloué par le gouvernement dans le but d'encourager les jeunes à créer leurs startups. Ce fond était, donc, nommé FAUDTIC, toujours dans l'intention de promouvoir le contenu numérique et une culture entrepreneuriale en Algérie. Mais, depuis sa création, aucun résultat n'est parvenu, en raison de l'absence d'une traçabilité et d'un programme clairement défini au profit des jeunes concernés qui ne connaissaient pas, d'ailleurs, le bien fondé de ce projet, malgré les appels à manifestation d'intérêt en faveur des porteurs de projet dans le domaine des TIC.

Par ailleurs, ce Fonds a été créé sans aucune procédure et les textes juridiques permettant sa mise en œuvre immédiate n'ont pas été promulgués d'où son échec.

- *Autres facteurs importants qui ont influé sur le développement de l'Internet en Algérie. Ce sont, tous les facteurs internes qui font défaut, notamment, au niveau organisationnel, des investissements adéquats, de la formation, des compétences des ressources humaines et de la mise en place des équipements techniques et des moyens informationnels nécessaires.*

Il s'agit, pour cela, d'une volonté politique ferme capable de mettre en place une nouvelle stratégie qui implique l'ensemble des acteurs concernés publics et privés susceptibles de mettre en œuvre des TIC d'une manière beaucoup plus efficace et réaliste.

### III- PERSPECTIVES DE L'ADOPTION DU RESEAU INTERNET

Les perspectives de l'adoption du réseau internet sont intimement liées aux principes de développement de l'économie nationale, dans le sens où le réseau Internet est systématiquement lié aux mécanismes de fonctionnement à tous les niveaux des rouages des activités.

L'efficacité du système économique dépend, donc, directement de l'efficacité de l'organisation du réseau et de la façon dont il est ancré dans l'esprit de notre société.

A cet effet, il est du devoir de l'Etat et de l'ensemble des acteurs socio-économiques, politiques et culturels de s'engager profondément dans cette nouvelle conception de la « nouvelle économie » dite « économie du savoir ».

S'agissant, à priori, du rôle de l'Etat, ce dernier doit, absolument, entrevoir des actions concrètes pour offrir toutes les facilités nécessaires en vue :

- d'organiser un assouplissement du monopole exercé actuellement par Algérie-Télécom pour une meilleure collaboration avec le secteur privé spécialisé dans le domaine
- de développer une industrie des TIC et d'assurer une large diffusion de base de la culture technologique à l'échelle de la société, essentiellement, dans les milieux familiaux, scolaires, universitaires
- d'acquérir, d'organiser et d'installer tous les équipements performants aux normes internationales
- de développer et de former des compétences des ressources humaines
- d'organiser un management efficace et une bonne gouvernance à tous les niveaux des structures organisationnelles.
- de rechercher, en permanence, des innovations pour une meilleure compétitivité des produits informationnels
- d'offrir une meilleure densité téléphonique et un meilleur prix pour la connexion et le téléphone afin de permettre à tous les citoyens de ne pas se déplacer à l'extérieur
- de prendre toutes les mesures d'incitation et d'innovation pour des investissements

Pour toutes ces actions, l'Algérie pourrait retrouver sa place dans le concert des pays ayant émergés dans les TIC, notamment, ses voisins maghrébins et les autres pays africains en guise de comparaison.

Ainsi, avec la nouvelle loi sur les TIC dont le vote est attendu depuis fin 2017 va certainement ramener des changements tant qu'il s'agit de mettre fin au monopole de Algérie-Télécom, mais, toujours est-il que l'efficacité de l'adoption de l'internet dépend, également, de l'efficacité des moyens utilisés et de l'intelligence des autres acteurs concernés.

## Conclusion

L'essor rapide, ces dernières années, des Technologies des Informations et de la Communication a, profondément, transformé les pays à l'échelle de la planète. Le passage de l'économie matérielle à une économie numérique a produit une nouvelle économie pour une nouvelle société dite « société de l'information ».

Dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie et de globalisation des échanges, les pays industrialisés entrent dans une ère nouvelle basée, essentiellement, sur l'information et le savoir, il se pose alors la question de savoir comment les pays en voie de développement pourront y trouver leur place, eu égard à leur retard et à toutes les insuffisances, en matières d'infrastructures et du savoir faire. Dans une nouvelle économie plus immatérielle, le défi du développement se traduit alors, dans une certaine mesure au moins, par la capacité des différents acteurs à partager et à organiser la circulation d'une information « globalisée ».

C'est pourquoi l'internet doit être, avant tout, un instrument de communication utilisé comme un levier du développement économique et social, un outil appelé à pallier les insuffisances, en termes d'infrastructures, de technologies, de transport, de santé, d'éducation, de formation et de moyens de communication, de logistique pour permettre l'accès aux informations les plus vitales.

En effet, l'usage et les applications de l'internet dans les pays en développement ne doivent pas être considéré comme de pures et simples transpositions de ce qui se met en place aujourd'hui dans les

pays industrialisés. L'internet doit apparaître comme un moyen d'amélioration et d'enrichissement des systèmes de communication et d'information.

Il est clair que l'accès à l'internet dans les pays en développement dépend essentiellement de la disponibilité d'infrastructures de télécommunications ; il apparaît tout aussi clairement que le décollage de l'internet ne pourra véritablement se développer durablement, à grande échelle, que dans la mesure où des services et des contenus adaptés aux besoins exprimés seront effectivement et minutieusement bien établis.

Aujourd'hui, il y va dans l'intérêt des pays développés d'élargir le champ des TIC dont le partage des informations doit se faire à l'endroit des pays en développement pour les inciter à s'adapter à ces nouvelles technologies informationnelles.

## BIBLIOGRAPHIE

« **RAPPORT ARPT 2015** : 43 millions abonnés mobile et 18,5 millions abonnés internet » [archive], sur *Dia-algerie.com*

[HTTP://WWW.ALGERIE360.com/algerie/internet-72-d%E2%80%99internautes-en-algerie-ages-entre-15-et-19-ans-etude-2013/](http://www.algerie360.com/algerie/internet-72-d%E2%80%99internautes-en-algerie-ages-entre-15-et-19-ans-etude-2013/) [archive]

**La 3G** fait grimper le taux de pénétration d'Internet en Algérie [archive]

**ARPT**, « Dossier de presse : Rapport d'activité ARPT », *Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications*, 10 avril 2015, p. 9 (lire en ligne [archive])

[HTTP://WWW.leparisien.fr/international/panne-d-internet-geante-en-algerie-26-10-2015-5220737.php](http://www.leparisien.fr/international/panne-d-internet-geante-en-algerie-26-10-2015-5220737.php) [archive]

**ALEXA** - Top Sites in Algeria [archive]

**ALLEN, H. (1998).** *Quel monde pour demain ? : Scénarios pour le XXIème Siècle.* Nouveaux Horizons, Paris. 354 p.

**Banque Mondiale (2000).** *L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21<sup>ème</sup> Siècle ?* Washington. 330 p.

**BLE, P. (2001).** « L'internet, outil de développement : une nouvelle donnée pour l'éducation en Afrique noire ». *Media Développement* 48(1), Londres, WACC.

**BONJAVO, J. (2002).** *Internet, une chance pour l'Afrique.* Karthala, Paris. 208 p.

**BRADOLIN, J. (1996).** *Réinventer l'éducation en Afrique.* Editions Afrique Education / T.B Conseils. 196 p.

**CPCS (Conseil Pontifical pour les communications sociales). (2002).** *L'église et Internet.* Cité du Vatican.

**DUCHATEAU C. (1992).** *L'ordinateur et l'école : un mariage difficile ?* Namur : CEFIS, Faculté Notre Dame de la paix, Paris. 205 p.

**ERNY, P. (1972).** *L'enfant et son milieu en Afrique noire.* Payot, Paris. 310 p.

**HASSAN, M. H.** *Le téléphone portable et son impact dans les Etablissements scolaires du premier cycle à N'Djaména : cas du Collège Fort-Lamy.* Mémoire de fin de formation en sciences sociales pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire Bilingue (CAIP/B), ENS-N'Djamena, 2010-2011.

**HAMIDAB.,** « *Algeria Web Awards : Le 1er concours des sites web algériens* » [archive], sur *El Moudjahid*, 7 février 2012 (consulté le 30 décembre 2017)

**KARSENTI, T., SAVOIE-ZAJC, L., LAROSE, F. et THIBERT, G. (2001).** TIC : Impact sur la motivation et les attitudes des apprenants. In T. Karsenti et F. Larose (dir.), *Les TIC... Au coeur des pédagogies universitaires* (pp. 209-244). Québec, QC: Presses de l'Université.

**KOUTOU, N.C. (2011).** « Points d'accès à l'ordinateur et à Internet chez les apprenants du secondaire en Côte d'Ivoire ». *Panaf Edu* 2 (3).

**LANSHEERE, V. De. (1992).** *L'éducation et la formation.* 1<sup>ère</sup> édition, PUF, Paris. 734 p.

**LARDELLIER P. (2006).** *Le pouce et la souris : enquête sur la culture numérique des ados.* Paris, Fayard.

**Le BOUCLIER. (2003).** *Les dangers de l'Internet pour les mineures*, 24 Septembre 2003, sur le site « [www.bouclier.org](http://www.bouclier.org). »

**LE THANK KHOI. (1991).** *L'éducation : cultures et sociétés.* Publications de la Sorbonne, Paris. 352 p.

**LEVY P. (1998).** *Cyberculture : rapport au conseil de l'Europe.*, Odile Jacob, Paris.

**LOHENTO K. (2000)** « Le Bénin et l'Afrique dans la société de l'information : L'Internet au Bénin de 1995 à 1999 », in *Enjeux des technologies de la communication en Afrique*, (sous la coordination de) Annie Chéneau Loquay, Karthala, Paris.

**LOJKINE, J. (1992).** *La Révolution informationnelle*, Paris, PUF.

**MADANA, N. (2001).** *Les politiques éducatives au Tchad (1960-2000)*. L'Harmattan, Paris. 160 p.

**MBENGUE M. (2002).** *Internet et enjeux culturels en Afrique*, EBAD (Ecole des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes), Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

**MBAISSO, A. (1990).** *L'éducation au Tchad : bilan, problèmes et perspectives*. Karthala, Paris. 271 p.

**MVONDO-MVONDO F.N. (2013).** *Etre enseignant en Afrique aujourd'hui*. L'Harmattan, Yaoundé. 196 p.

**N'DEDE, F. (2011).** « Genre et usages des réseaux sociaux dans des établissements mixtes » *Panaf Edu* 2(3).

**PNUD, (2001)** *Rapport Mondial sur le développement Humain : Mettre les nouvelles technologies au service du développement Humain*. Deboeck Université, 264 p.

**QUIVY, R. et CAMPENHOUDT, V. (1995).** *Manuel de recherches en sciences sociales*. Dunod, Paris. 287 p.

**RAMATA M. T. (2003).** *Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique, vol 1 : Potentialités et défis pour le développement communautaire*. CRDI, Ottawa. 136 p.

**REBOUL, O. (2005).** *Les valeurs de l'éducation*. PUF, Paris. 249 p.